

## **Pour l'appui au développement des coopératives sur les territoires du Québec; Les Coopératives de développement régional (CDR)**

Le réseau des CDR demeure la référence en création, développement et représentation d'entreprises coopératives afin de contribuer au développement local et régional par la coopération et ce, sur l'ensemble du territoire québécois. Le réseau est constitué de 11 coopératives de développement régional, regroupe plus de 1 200 coopératives et organismes québécois et est animé de plus de soixante employés.

Ressource unique et spécialisée en développement coopératif au Québec, les CDR offrent l'encadrement, le soutien et l'expertise nécessaire aux entrepreneurs qui désirent procéder à la création d'une coopérative, à la consolidation, au redressement ou à la relève d'entreprises par la formule coopérative. Elles ont pour mandats de favoriser la mise sur pied de nouvelles coopératives, le maintien et la création d'emplois durables en région.

### **ACTEURS IMPLIQUÉS**

Les conseils d'administration des CDR sont composés de membres bénévoles issues des coopératives et des organismes de leur milieu. Les administrateurs sont élus par les membres.

Les CDR bénéficient du soutien du Ministère des Finances et de l'Économie, qui est le principal bailleur de fond, de la Fédération des coopératives de développement régional du Québec, qui a pour mission de soutenir et d'accompagner les CDR dans la réalisation de leur mission et du Conseil Québécois de la Coopération et de la Mutualité (CQCM), qui gère le financement.

### **COMMENT ELLES ONT ÉTÉ IMPLÉMENTÉES**

La création du réseau des coopératives de développement régional s'est amorcée au cours des années soixante-dix avec la mise sur pied du Conseil des coopératives de l'Outaouais et du Conseil régional d'intercoopération du Saguenay-Lac-Saint-Jean, entre 1974 et 1975. Ensuite, toujours dans les années soixante-dix, une Société de développement des coopératives (SDC) est mise sur pied avec comme objectif d'assurer une participation accrue de la population à l'activité économique. La principale mission de la SDC était de favoriser la création et le développement d'entreprises coopératives.

Les premières CDR, sous la forme coopérative comme on les connaît aujourd'hui, naissent dans les années quatre-vingt tandis que la SDC devient une société d'état. Au cours de l'année 1995, le gouvernement du Québec consolide le réseau des CDR qu'il reconnaît comme un outil de développement économique en région et à qui il imparti les services d'accompagnement au démarrage de nouvelles coopératives. L'aide financière du gouvernement québécois prendra la forme d'une subvention basée sur le rendement et les réalisations des CDR, soit la participation du milieu de même que les emplois créés ou maintenus.

**La connaissance des dynamiques de développement local propre à leur territoire, explique le succès des CDR dans leur milieu.**

### Caractéristiques ayant favorisé le développement des CDR:

- Complexité et diversité des dynamiques de développement sur le plan territorial et régional
- Particularités technico-légales et humaines liés à la formule coopérative
- Importance des processus de mobilisation et d'éducation
- Plus de 60% des coopératives sont en région
- Plus de 60% des emplois créés par des coopératives sont en région

### IMPACTS

Le réseau des CDR compte plus de 1 100 membres. Avec des revenus globalisés de 6 millions \$ et des actifs consolidés de 5 millions \$, le réseau des CDR a participé à la mise sur pied plus de 1 200 coopératives au Québec. Au fil du temps, le réseau a contribué à la création et au maintien de plus de 16 000 emplois.

Dans leur milieu, les CDR;

- collaborent avec les diverses ressources de développement régional et local;
- offrent de sessions de formation aux administrateurs, partenaires et coopérateurs;
- organisent des événements promotionnels et des activités de communication ;
- assure une présence et une visibilité du milieu coopératif dans divers milieux en région;
- élaborent des plans et de stratégies d'affaires; représentent la région au sein des regroupements coopératifs provinciaux;
- offrent de l'assistance à la constitution légale d'une coopérative;
- sont une table de concertation et d'intercoopération des coopératives membres;
- informent les entrepreneurs;
- valorisent leur région par la création d'entreprises et d'emplois durables;
- et éduquent sur les valeurs et les principes de la coopération en milieu scolaire.

### AUTEURS—COLLABORATEURS—SOURCES

Centre RELIESS; [www.reliess.org](http://www.reliess.org)

<http://www.fcdrq.coop/>

